



délai d autorisation de travail

Par **H.B.**, le **25/09/2022** à **09:53**

Bonjour merci votre réponse dessus

Est-ce que je peux savoir suite à la demande de pièces complémentaires par la plateforme le délai de droit commun de deux mois d' autorisation de travail repart de zéro

Cordialement

Par **P.M.**, le **25/09/2022** à **16:58**

Bonjour,

Pour que le lecteur puisse comprendre votre message, il aurait fallu poursuivre le sujet initial...

D'après mes informations, le délai est reporté par l'envoi de pièces complémentaires, mais je ne peux pas vous l'affirmer...

Par **H.B.**, le **25/09/2022** à **19:21**

Merci pour votre réponse

Par **H.B.**, le **25/09/2022** à **19:22**

Merci pour votre réponse

Par **H.B.**, le **30/09/2022** à **17:42**

Bonjour

J'ai eu un avis favorable d autorisation de travail mais c est l entreprise qui refuse mon embauche sous prétexte que ç a pris beaucoup de temps est ce qu'ils ont le droit après une attente de 2mois

Ma deuxième question est-ce qu'on peut signer un CDI sans autorisation de travail avec un titre de séjour auto-entrepreneur
Merci d'avance pour votre réponse

Par **P.M.**, le **30/09/2022** à **19:37**

Bonjour,

Tout dépend de l'engagement pris par l'employeur...

Il peut avoir eu un besoin de Personnel qui ne peut pas attendre...

Par **H.B.**, le **30/09/2022** à **19:48**

Bonsoir

Merci pour votre réponse pour la première question

Ma deuxième question est-ce qu'on peut signer un CDI sans autorisation de travail avec un titre de séjour auto-entrepreneur.

Merci d'avance pour votre réponse

Par **P.M.**, le **30/09/2022** à **21:04**

A ma connaissance, la demande d'autorisation de travail pour un salarié étranger doit être préalable...

Par **Cousinnestor**, le **01/10/2022** à **08:24**

Hello !

HB, un CDI c'est pour un emploi de salarié et non pour un prestataire auto-entrepreneur. Or vous dites avoir un titre de séjour auto-entrepreneur.

A+

Par **P.M.**, le **01/10/2022** à **09:05**

Bonjour,

C'est bien pourquoi la demande d'autorisation de travail pour un salarié qui n'en possède une

que pour un auto-entrepreneur devrait être préalable à la signature du CDI...

Par **H.B.**, le **01/10/2022** à **09:11**

Bonjour

Oui je suis d'accord . jje sais pas comment et quand faut faire changement de statut de titre de séjour auto entrepreneur à salarié . Je veux être salarié

Oui mon problème c'est ça mon futur employeur à refusé de m'embaucher après l'attente de 2 mois pour " pendant lesquel on était en contact" avoir l'autorisation de travail qui était favorable .demandé par mon futur employeur pendant laquelle j'ai arrêté de chercher le travail..c'était la déception.comment faire dans l'avenir pour ne pas tomber dans le même cas.est ce qu'on peut signer le contrat ou une promesse d'embauche un papier qui me protège avec mon futur employeur en attendant d'avoir l'autorisation de travail.

Merci infiniment pour votre intérêt à mon problème

Par **P.M.**, le **01/10/2022** à **09:17**

Il semble que l'employeur ait suivi la procédure normale que devrait également suivre un futur employeur potentiel...

Par **miyako**, le **02/10/2022** à **17:51**

Bonjour,

@PM

La question que je me pose : est-ce qu'une fois l'autorisation accordée l'employeur a le droit de refuser l'embauche ,alors que c'est lui qui a fait la demande et dès le départ ,on savait qu'il y aurait un délai d'attente de deux mois maxi ?

Pour moi, il y a quand même eu une promesse d'embauche, de par la demande conjointe de l'autorisation de travail La rupture de cette dernière par l'employeur eu été légitime par un refus de l'administration ,ce qui n'est pas le cas.

Qu'en pensez-vous ??

cordialement

Par **P.M.**, le **02/10/2022** à **18:59**

Bonjour,

Dans ce sujet, on ne sait pas réellement combien de temps a duré la réponse de l'administration et ce à quoi s'est engagé l'employeur...

Par **H.B.**, le **02/10/2022 à 19:04**

Bonjour

C est que je comprends pas et c était la grande déception une fois l autorisation accordé.mon employeur a refusé mon embauche.

Cordialement

Par **P.M.**, le **02/10/2022 à 19:14**

Vous ne répondez pas pour savoir combien de temps la demande d'autorisation a duré et si vous avez un document engageant l'employeur...

Par **H.B.**, le **02/10/2022 à 20:56**

Bonsoir

La durée de la réponse à duré 7 semaines

Je n'est aucun document engageant l employeur.mais il y avait une promesse d'embauche et des échanges par mail

Cordialement

Par **P.M.**, le **02/10/2022 à 21:05**

Si c'est une promesse unilatérale de travail que vous avez acceptée, elle vaut contrat de travail et effectivement, l'employeur devrait la respecter puisque l'autorisation de travail a été délivrée dans les délais...

Je vous propose [ce dossier](#)...

Je vous conseillerais de vous rapprocher d'un défenseur syndical (liste disponible sur le site de la DREETS) ou d'un avocat spécialiste...